FORÊT DE CONIFÈRES TEMPÉRÉE OU SUBPOLAIRE Forêts dépassant généralement 3 mètres de hauteur et constituant plus de 20 % de la couverture végétale totale. Au moins 75 % de la couverture de la couronne des arbres se compose de conifères.

FORÊT DE CONIFÈRES (TAÏGA) SUBPOLAIRE Forêts et terres boisées dont les arbres dépassent généralement 3 mètres de hauteur et qui constituent plus de 5 % de la couverture végétale totale, avec des arbustes et des lichens habituellement présents dans le sous-étage. Au moins 75 % de la couverture de la couronne des arbres se compose de conifères. Cette classe se rencontre dans tout le nord du Canada et peut prendre la forme de fondrières arborées et de milieux humides. Le couvert forestier est variable et souvent clairsemé, et la couverture arborescente est généralement plus importante dans le sud de cette zone que dans le nord.



TEMPÉRÉE OU SUBPOLAIRE Forêts
dépassant généralement 3 mètres
de hauteur et constituant plus de
20 % de la couverture végétale
totale. Au moins 75 % de la
couverture de la couronne des
arbres se compose de feuillus.



FORÊT MIXTE Forêts dépassant généralement 3 mètres de hauteur et constituant plus de 20 % de la couverture végétale totale. Ni les feuillus ni les conifères ne constituent plus de 75 % de la couverture arborescente, mais ils sont codominants.



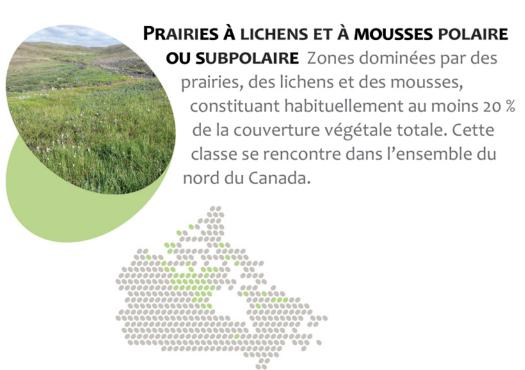
moins de 3 mètres de hauteur, constituant habituellement plus de 20 % de la couverture végétale totale. PRAIRIE TEMPÉRÉE OU SUBPOLAIRE Zones dominées par des plantes graminoïdes ou herbacées, constituant habituellement plus de 80 % de la couverture végétale totale. Ces zones ne font pas l'objet de travaux d'aménagement intensifs comme le labourage, mais elles peuvent être utilisées à des fins de pâturage.

re

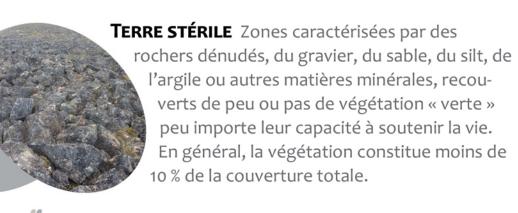
ARBUSTAIE À LICHENS ET À MOUSSES POLAIRE
OU SUBPOLAIRE Zones dominées par des
arbustes nains, des lichens et des mousses,
constituant habituellement au moins 20 % de la
couverture végétale totale. Cette classe se
rencontre dans l'ensemble du nord du Canada.



TERRE HUMIDE Zones dominées par des plantes vivaces herbacées ou ligneuses de milieux humides, qui subissent les effets de la nappe d'eau souterraine à la surface ou près de la surface sur des périodes prolongées. Cette classe comprend les marais, les marécages, les tourbières, etc., situés le long des côtes ou à l'intérieur des terres, où l'eau est présente durant une longue période chaque année.



TERRE AGRICOLE Zones dominées par des cultures intensément gérées. L'entretien de ces terres nécessite habituellement l'activité humaine. Cette classe comprend les superficies utilisées pour la production de cultures annuelles comme le maïs, le soja, le blé, les légumes et le tabac, de graminées vivaces pour le pâturage, ainsi que de cultures ligneuses, comme les vergers et les vignes. Les cultures constituent plus de 20 % de la végétation totale. Cette classe ne comprend pas les prairies naturelles utilisées aux fins de pâturage léger à modéré.





ARTOGRAPHIER LA COUVERTURE TERRESTRE AU CANADA
Le Centre canadien de cartographie et d'observation de la Terre (CCCOT) a eu
recours à l'imagerie satellitaire pour créer une carte de la couverture terrestre
du Canada suivant une résolution de 30 mètres. Cette carte fait partie de la
carte de la couverture terrestre en Amérique du Nord établie en 2010 par le Canada,
les États-Unis et le Mexique dans le cadre du Système nord-américain de surveillance
des changements dans la couverture terrestre (North American Land Change
Monitoring System ou NALCMS). La Commission de coopération environnementale
(CCE) a facilité le projet. Il s'agit de la première carte d'une série, dont des
mises à jour sont prévues au moins tous les cinq ans.

Le recours à la télédétection pour décrire avec précision les caractéristiques physiques du Canada est essentiel pour une meilleure compréhension de nos ressources naturelles. Les classes de couverture terrestre décrivent la surface physique du sol et comprennent les différents types de végétation, l'infrastructure urbaine, l'eau et le sol dénudé. La cartographie de la couverture terrestre appuie les stratégies de gestion des terres aux fins de durabilité environnementale, sociale et économique.

L'observation des changements dans la couverture terrestre au fil du temps est nécessaire pour la gestion des ressources naturelles, ainsi que pour la planification et pour l'élaboration de politiques concernant ces ressources. Elle est également importante pour une gamme d'applications environnementales, comme la surveillance des effets des changements climatiques, les interventions en cas d'urgence et la cartographie des habitats fauniques.

Cette affiche a été produite par le Centre canadien de cartographie et d'observation de la Terre, Ressources naturelles Canada.

Ressources naturelles Canada, Produit d'information générale 119f, version 2010

Auteur: R. Latifovic

ur : **R. Latifovic** permanent : https://doi.org/10.4095/313357

Lien permanent : https://doi.org/10.4095/313357

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2019

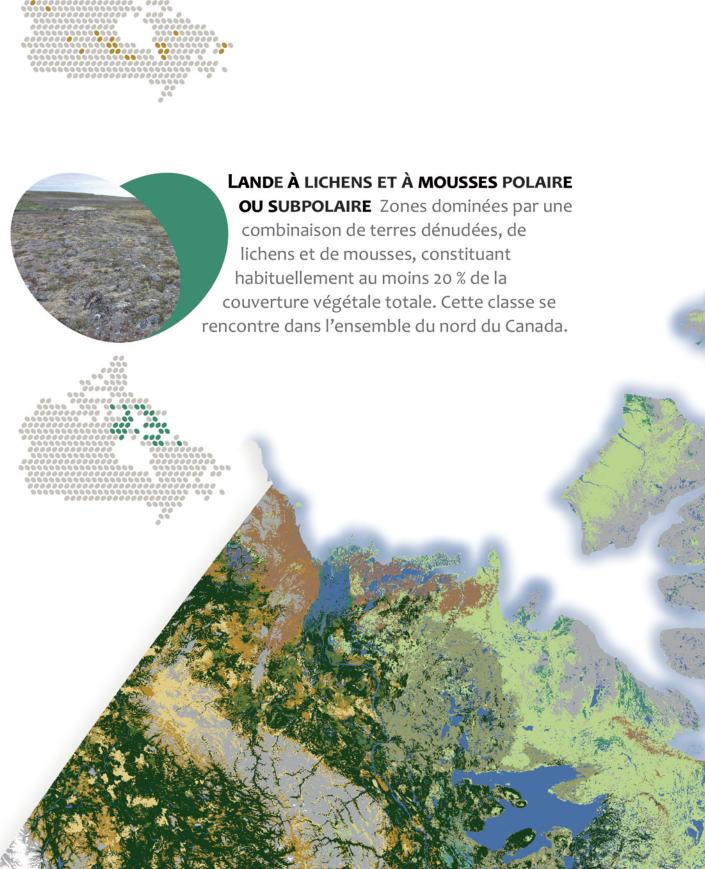
Notation bibliographique conseillée : Latifovic, R., 2019. La couverture terrestre au Canada; Ressources naturelles Canada, Produit d'information générale 119f, version 2010, 1 affiche. https://doi.org/10.4095/313357

Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à l'adresse nrcan.copyrightdroitdauteur.rncan@canada.ca.

Avis de non-responsabilité: Cette carte est fournie à titre d'illustration et n'a pas été préparée pour des fins juridiques,

techniques ou d'arpentage.

THIS PUBLICATION IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH.



MILIEU URBAIN ET BÂTI
Zones comprenant au
moins 30 % de constructions urbaines pour les
activités humaines (villes,
villages, transports, etc.).

EAU Zones d'eau libre, qui comprennent généralement moins de 25 % de types de couverture non aquatiques. Cette classe désigne les zones couvertes d'eau de façon constante.

caractérisées par une
couverture permanente de
glace ou de neige,
constituant généralement
plus de 25 % de la
couverture totale.



LA COUVERTURE
TERRESTRE
AU CANADA
Version 2010